

Motion du 27 novembre 2007 de M. Thierry Piguet, Mmes Nicole Valiquer Grecuccio, Vera Figurek, Catherine Gaillard et Anne Moratti Jung: «Artamis, ça se précise!»

(renvoyée à la commission de l'aménagement et de l'environnement
par le Conseil municipal lors de la séance du 15 janvier 2008)

PROJET DE MOTION

Considérant que:

- le projet définitif d'assainissement du géologue cantonal est à bout touchant;
- les travaux de dépollution s'étendront sur l'ensemble du site;
- plus de 250 artisan-e-s et artistes travaillent sur ce site;
- de nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) et des emplois sont également concernés;
- ces artisan-e-s et artistes n'ont pour l'instant aucun endroit pour poursuivre leur travail;
- les collectivités publiques ne sauraient se désintéresser du travail, de la démarche et de l'apport de la culture alternative;
- l'Etat et la Ville de Genève sont propriétaires des parcelles concernées,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif, en concertation avec l'Etat de Genève:

- de recenser toutes les personnes qui travaillent sur ce site et d'établir au plus vite un rapport de nécessité en ateliers, surfaces et besoins;
- de trouver le plus rapidement possible une solution satisfaisante pour ces artisan-e-s et artistes durant le temps des travaux;
- d'imaginer la possibilité d'un achat de bâtiment industriel pour y reloger tout ou partie de ces artisan-e-s et artistes;
- d'établir, en concertation avec le collectif «Pour que pousse Coquelicot», notamment, un nouveau projet qui tienne compte également des besoins en ateliers et des projets artistiques, en plus du logement social;
- de créer ainsi de véritables espaces alternatifs;
- de veiller tout particulièrement à ce que le site d'Artamis devienne un écoquartier qui respecte le principe de la gestion participative.